

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

« Société en sommeil »

Attention : Une société mise en sommeil cesse d'apparaître sur l'annuaire de l'Ordre jusqu'à sa réactivation.

Je/nous soussigné(e/s)

Gérant(e/s)/président(e) de la société d'architecture.....

Coordonnées :

.....

Tel.....Mail

Inscrite au tableau du Conseil régional de l'ordre des architectes de

Numéro national d'inscription à l'Ordre :

Atteste/attestons sur l'honneur que cette société est mise en sommeil :

Depuis le (jour/mois/année) :

Et qu'à ce titre, elle n'a plus aucune activité professionnelle, quelle qu'elle soit.

Cette attestation doit obligatoirement être accompagnée d'un extrait Kbis de moins de trois mois mentionnant la cessation temporaire de l'activité.

En cas de réactivation ou de dissolution de la société, je/nous nous engageons à en avertir immédiatement le Conseil régional.

Fait à, le.....

Signature (obligatoire)